

# Guide du lecteur

## Le Cycle de suivi 2018 du Partenariat mondial : la méthodologie

L'exercice de suivi du Partenariat mondial diffère des autres cadres de redevabilité mondiaux, en ce sens qu'il met l'accent sur la qualité de l'établissement de partenariats qui a lieu en vue d'obtenir des résultats et des réalisations en matière de développement, plutôt que sur les résultats eux-mêmes. Reconnaisant les rôles et responsabilités uniques de chaque acteur, l'exercice de suivi du Partenariat mondial est un processus volontaire, dirigé par les pays participants qui vise à renforcer le dialogue aux niveaux national, régional et mondial. L'exercice incite à changer la façon dont la coopération pour le développement est fournie, en rassemblant des données générées par les pays qui soulignent les domaines dans lesquels des progrès ont été réalisés et dans lesquels des défis persistent, et de ce fait réunit les parties prenantes autour de résultats concrets qui permettent de tracer une nouvelle voie à suivre.

L'exercice du suivi du Partenariat mondial est dirigé par les pays. Les gouvernements des pays partenaires, sur une base volontaire, choisissent de procéder à l'exercice de suivi dans leur pays<sup>1</sup>. Chaque pays partenaire participant nomme un coordinateur national pour diriger l'exercice de suivi sur son territoire. Bien qu'il soit dirigé par le gouvernement, l'exercice a pour but de renforcer le dialogue multi-parties prenantes. Le Guide de suivi 2018 à l'usage des coordinateurs nationaux (PMCED, 2018<sup>[1]</sup>) recommande que les coordinateurs nationaux qui dirigent l'exercice collaborent avec les points focaux des agences bilatérales et multilatérales de développement, de la société civile, du secteur privé, des parlementaires et d'autres acteurs concernés afin de collecter les données de l'exercice, tout en étant soutenus et conseillés par l'Équipe d'appui conjointe du PNUD et de l'OCDE.

La validation multi-parties prenantes des données générées au niveau pays représente une partie importante du processus de suivi, qui assure un reporting de grande qualité et le renforcement de la compréhension mutuelle des progrès accomplis et des défis à relever en vue d'honorer les engagements relatifs à l'efficacité. En conséquence, les coordinateurs nationaux sont encouragés à inviter les points focaux de l'ensemble des groupes de parties prenantes à se réunir au cours de la phase de validation. Plusieurs pays partenaires, en intégrant le processus dans les mécanismes nationaux et en fournissant une forte capacité et un solide leadership au niveau gouvernemental, ainsi que des ressources adéquates, effectuent l'exercice de suivi comme un processus multi-parties prenantes complet au niveau national. D'autres pays, bien qu'ils soient désireux de participer, mènent l'exercice comme un processus multi-parties prenantes à des degrés divers, selon leur contexte et les défis spécifiques au contexte.

Le processus d'exécution de l'exercice de suivi a plusieurs avantages. Pour les gouvernements des pays partenaires, l'exercice renforce les capacités nationales de suivi de l'efficacité du pays. Il sert également de point d'entrée à la mobilisation et à l'engagement avec un large éventail de parties prenantes sur la qualité de la coopération en cours, le renforcement des relations et l'instauration de la confiance. Pour les partenaires du développement, l'exercice fournit une plateforme permettant d'identifier les domaines dans lesquels des progrès sont nécessaires afin de travailler plus efficacement avec les pays partenaires et encourage le développement de solutions communes aux défis communs. Pour les acteurs locaux du développement, l'exercice de suivi offre un processus unique multi-parties prenantes, pour engager le

dialogue avec le gouvernement et les partenaires internationaux et, trouver des solutions pour améliorer l'efficacité des partenariats pour le développement.

Le Partenariat mondial rend compte des progrès réalisés par le biais de dix indicateurs qui saisissent l'essentiel des quatre principes d'efficacité de la coopération pour le développement. Certains de ces indicateurs trouvent leur origine dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (OCDE, 2005<sup>[2]</sup>) ; d'autres ont été introduits en 2012 à la demande des pays en développement, pour tenir compte des dimensions plus larges de l'Accord de partenariat de Busan. En 2017, un examen complet des indicateurs a été effectué conformément au mandat renouvelé du Partenariat mondial afin de mieux refléter les opportunités du Programme 2030<sup>2</sup>. Tout au long de ce rapport, les méthodologies associées des dix indicateurs sont décrites en termes généraux selon les besoins (souvent à l'intérieur d'un encadré) pour clarifier le texte. Un compte rendu détaillé de la méthodologie de suivi du Partenariat mondial figure dans le [Guide de suivi 2018 à l'usage des coordinateurs nationaux](#) (PMCED, 2018<sup>[1]</sup>), le [Document technique d'accompagnement](#) (PMCED, 2018<sup>[3]</sup>), le [mini-guide destiné aux partenaires du développement](#) (2018 *Monitoring Round: Mini Guide for Development Partners* (PMCED, 2018<sup>[4]</sup>) et les [termes de référence indicatifs](#) également à l'intention des partenaires du développement (PMCED, 2018<sup>[5]</sup>).

## Comment lire ce rapport

Toutes les constatations et les conclusions présentées dans ce rapport s'appuient sur des données provenant du Cycle de suivi 2018 du Partenariat mondial, sauf indication ou référence contraire. Lorsqu'une comparaison est faite avec 2016, celle-ci fait référence aux données tirées du Cycle de suivi 2016 du Partenariat mondial. Pour des comparaisons avec 2011, les données issues du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris (OCDE, 2005<sup>[2]</sup>) sont utilisées.

Pour plus de clarté sur le langage utilisé dans le Rapport d'étape 2019 et par souci de commodité :

- « **Pays partenaires ou territoire** » est utilisé pour faire référence aux pays et territoires en développement qui ont pris part au reporting du cycle de suivi du Partenariat mondial en 2018<sup>3</sup>.
- « **Partenaire du développement** » est utilisé pour désigner les agences publiques, y compris les administrations infranationales, ou à leurs agences exécutives qui fournissent la coopération pour le développement, ce qui comprend le CAD et les partenaires bilatéraux non membres du CAD, ainsi que les partenaires multilatéraux du développement, y compris par exemple, les banques multilatérales de développement et les fonds verticaux.
- « **Acteurs du développement** » est utilisé pour référer à l'éventail complet des parties prenantes du développement, qui comprend, par exemple la société civile et les partenaires du développement, tels que définis ci-dessus, ainsi que les partenaires du développement non traditionnels (par exemple, le secteur privé et les fondations).

Tous les pourcentages qui se rapportent aux pays partenaires doivent être interprétés en tant que parts de l'échantillon global de suivi 2018 des 86 pays partenaires participants, sauf spécification contraire. Certains pourcentages décrivent un sous-ensemble des 86 pays partenaires.

## Notes

<sup>1</sup> Les coprésidents du Partenariat mondial ont lancé l'exercice de suivi par l'envoi d'une lettre d'invitation de niveau ministériel aux pays partenaires, les invitant à participer au Cycle de suivi 2018.

<sup>2</sup> L'examen a été guidé par les conseils techniques prodigués par un groupe consultatif de suivi, les enseignements tirés du Cycle de suivi 2016 du Partenariat mondial et les consultations en ligne. Des informations complémentaires sont accessibles sur le site Web du Partenariat mondial à : <http://effectivecooperation.org/monitoring-country-progress/global-partnership-monitoring-2-0/track-2-adapting-monitoring-to-new-challenges>.

<sup>3</sup> La participation à ce procès et la mention de tout participant dans ce document sont sans préjudice du statut ou de la reconnaissance internationale d'un pays ou territoire donné.



Extrait de :  
**Making Development Co-operation More Effective**  
2019 Progress Report

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/26f2638f-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2019), « Guide du lecteur », dans *Making Development Co-operation More Effective : 2019 Progress Report*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/454870b8-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.